

## PV du Conseil de l'EDMH 25 mars 2022

Présents : S. Nonnenmacher, B. Schraen, A. Desolneux, E. Bécache, F. Roueff, V.-E. Brunel, F. Laurent-Nègre, M. Haghebaert, Q. Goepfert, H. Llerena Montenegro, C. d'Epenoux

Présents en visio : N. Touzi, G. Gonthier, C. Buccisano, C. Grandmont, Sam Perochon

Excusés : V. Sécherre, R. Cerf, P. Massart, S. Charousset, H. Pham

Absents : L. Gouarin

### 1. Etat des inscriptions et des soutenances

#### Inscriptions :

338 inscrits 2021-2022 au 23/03/2022, cohérent avec les années antérieures.

S.Nonnenmacher informe le conseil de 2 cas problématiques de doctorants non encore réinscrits.

#### Soutenances :

Chiffres en hausse en 2021 (91 soutenances), cf. report des soutenances de fin 2020 vers début 2021, dû à l'exemption des frais d'inscription jusqu'à fin mars à l'UPSay.

### 2. Enquête sur le devenir professionnel des docteurs

Peu de réponse, malgré l'obligation de répondre à l'EDMH pendant les 5 ans qui suivent leur soutenance de thèse

Remarques :

- docteurs 2021 : la très grande majorité est en postoc.
  - docteurs 2018 et 2017 : il reste encore des postdocs (surtout à l'étranger).
- Parmi ceux qui travaillent dans le privé, quelques CDD pour les docteurs 2021, puis uniquement des CDI.  
Très peu se déclarent sans emploi.

SN demande aux DA d'essayer de récupérer les informations sur le devenir des docteurs n'ayant pas répondu à l'enquête, par le biais des DT. On peut aussi trouver les infos sur internet : page perso, LinkedIn

### 3. Evolutions dues à la Loi de Programmation de la Recherche

#### Contrat doctoral de droit privé

Ce nouveau type de contrat sera assujéti à la signature d'une convention entre la tutelle du laboratoire, l'université et l'entreprise, avant l'inscription en thèse. Il incorporera les thèses CIFRE, mais également les thèses financées par un EPIC (CEA, ONERA).

A la rentrée 2022, il y a un risque de délais à l'établissement et la signature de ces conventions.

Le CEA a déjà prévu un modèle de convention.

Dans le contrat, il est prévu la possibilité de faire ~20h d'enseignement, financés par l'employeur (l'université ne paierait rien) ; dans ce cas, pas besoin de demander autorisation de cumul.

Si le doctorant veut être payé par l'université, il faudra faire une demande de cumul.

Remarque de C. Grandmont au sujet des thèses à l'INRIA: l'HCERES n'a pas encore validé l'auto-évaluation des équipes INRIA, ce qui empêche pour l'instant l'INRIA de pouvoir émettre des contrats doctoraux.

#### Convention de séjour recherche

Formalise l'accueil dans les labos de doctorants financés par une bourse étrangère, ex. bourses tunisiennes. Surtout utile pour les labos sous tutelle des organismes.

Noter que les bourses du CSC sont déjà régies par des conventions avec UPSay et IPP.

#### Comité individuel

Un rapport du comité de suivi sera nécessaire en fin de 1<sup>e</sup> année. Objectif : repérer les thèses qui démarrent mal, pour éventuellement y mettre fin.

=> nécessité de tenir les entretiens de 1A avant vacances, en lien fort avec les encadrants.

N. Touzi => difficile en juin, trop de réunions déjà prévues.

S. Nonnenmacher : faut-il déléguer le suivi à un comité plus externe, sans présence du directeur adjoint ? Problème : les comités n'utiliseront pas tous les mêmes critères ; l'organisation risque d'engendrer encore plus de travail.

Plus de nécessité des rapport en 3A, mais l'entretien à mi-année reste utile.

#### Soutenance de thèse

Suite à certaines critiques émises publiquement par des « collègues » juristes sur la qualité des thèses en France, et un processus d'évaluation soi-disant

« complaisant », le MESRI a commissionné un rapport (rapport Blaise-Desbiolles-Gilli) pour faire des propositions d'amélioration de l'évaluation des thèses. Le rapport préconise une soutenance en 2 étapes, la 1<sup>e</sup> étape consistant en une discussion à huis-clos entre le doctorant et les rapporteurs, après la lecture du manuscrit par ces derniers. Une soutenance publique se déroulerait plus tard, après d'éventuelles modifications du manuscrit.

Cette pratique existe déjà dans certains pays (Irlande, Belgique). Aux US, les 2

soutenances peuvent se dérouler le même jour.

Le conseil de l'EDMH note que cette procédure de double soutenance risque d'alourdir et de rallonger processus de soutenance d'au moins 1 mois ; un autre risque de cette modification, serait de dévaloriser les thèses soutenues « à l'ancienne ».

Le MESRI n'a toujours pas rendu ses arbitrages sur cette question.

#### 4. Formations, compétences transverses

L'IPP veut renforcer l'acquisition par ses doctorants de compétences transverses (« soft skills »), en vue d'une meilleure intégration sur le marché du travail. L'ED-IPP a mis en place un formulaire d'auto-évaluation portant sur ces compétences ; les doctorants de cette ED doivent le remplir avant la 1<sup>ère</sup> inscription, et mettre à jour cette auto-évaluation avant chaque réinscription. Un avis (d'au moins 50 caractères) est également demandé au DT pour valider cette auto-évaluation. Cette auto-évaluation permettra au doctorant de suivre l'évolution des compétences acquises. En fin de thèse, l'IPP délivrera un « certificat » de compétences, en plus du diplôme de doctorat.

Q. Goepfert estime que, s'il n'est pas obligatoire, les doctorants ne rempliront pas le questionnaire, surtout lors de la 1<sup>ère</sup> inscription, qui est déjà assez anxiogène. Seuls quelques doctorants très motivés le feront.

Il est remarqué que les DT ne sont pas vraiment compétents pour donner son avis sur cette auto-évaluation.

Tout en reconnaissant l'important travail fourni pour mettre en place cette nouvelle classification des compétences, l'EDMH a demandé à l'IPP que cette auto-évaluation ne soit pas obligatoire pour l'inscription de ses doctorants, mais qu'elle reste optionnelle.

F. Roueff propose de mentionner cette auto-évaluation (optionnelle) lors des entretiens annuels.

Q. Goepfert mentionne que certains doctorants IPP n'ont pas accès sur Adum aux formations organisées par UPSay.

=> C. d'Epenoux a pris contact avec F. Berthoud (responsable des formations doctorales à l'UPSay). Cette dernière propose de fournir aux doctorants EDMH-IPP le catalogue de formations d'UPSay, non pas directement sur leur compte ADUM, mais au biais du site <https://www.adum.fr/psaclay/formations>. Ils pourront s'inscrire aux formations, mais ne seront pas prioritaires.

#### Parcours de formations transverses mis en place par la FMJH

La FMJH souhaite développer un parcours de formation permettant aux doctorants en mathématiques de développer certaines compétences transverses (« soft skills »), en particulier pour les mettre en contact avec le monde de l'entreprise.

Constat : une partie des doctorants est déjà familière avec le secteur privé, et n'aura pas d'appréhension à s'orienter vers le privé après la thèse. Une autre fraction des doctorants, souvent formés à 100% à l'université, ont une vision floue, souvent assez négative, du monde de l'entreprise.

Aujourd'hui, en France, 14 000 doctorants sont diplômés chaque année, pour 1000 postes de MCF.

L'idée de ce parcours de formation n'est pas de pousser les doctorants à aller dans le privé, mais de leur permettre de prendre leurs décisions de carrière en connaissant mieux l'alternative au monde académique.

Le parcours proposé comporterait plusieurs étapes.

Sur 338 doctorants, 10 ont participé mi-mars à un atelier de « brainstorming » animé par C.Vène, une formatrice de CentraleS, dont l'objectif était de mieux cerner les attentes des doctorants dans ce domaine.

Objectif : impliquer une 20aine de doctorants par an

Idées :

- sessions de « hackathon » d'une semaine, similaires aux Semaines d'Etude Maths-Entreprise de l'ABIES, pour développer travail en équipe.
- Faire intervenir des alumni de l'EDMH, par exemple lors de la journée de rentrée de l'EDMH.
- faciliter des séjours en entreprise (autre que stages qui sont non autorisés, ou césures qui sont longues, 6 mois minimum). Possibilité de s'appuyer sur la FMJH : séjour de quelques semaines dans une entreprise, pas directement rémunéré par l'entreprise. La FMJH s'engage à financer une prolongation de thèse correspondante.

Les entreprises étrangères sont habituées à proposer des « PhD internships » de 2-4 mois pendant l'été. Mais en France il est impossible d'effectuer un stage pendant le doctorat, lui-même considéré comme une formation professionnelle. Un stage est possible durant la césure. F. Roueff pense que l'IPP serait souple sur la durée des césures, autoriserait une césure de 4 mois.

## 5. Demandes de prolongations de thèse : quels guichets ?

La campagne de « prolongations COVID » financées en 2020 par le MESRI ne sera pas renouvelée.

Le LMH pourra financer ~20 mois de prolongations, à raison de 1-2 mois par doctorant. Il faut encourager les doctorants à chercher d'autres sources de financement (organismes, fonds propres labos, contrats).

L'UPSay budgétise 29 mois de prolongations (toutes ED confondues).

Voir les offres d'ATER des différentes universités sur le portail Galaxie.

## 6. Campagne de recrutement 2022

**Bourses X-ENSTA + AMX anticipées** => 4 candidats, on espère 1 ou 2 bourses.

Palmarès : 1 b. AMX anticipée pour l'EDMH.

Par de procédure anticipée du côté UP Saclay, semble problématique pour certains encadrants qui peinent à attirer des candidats étrangers (en plus de la question de la courte durée de nos thèses).

**CDSN de l'ENS-PS** : l'ENS nous demande d'auditionner les 5 candidats aux CDSN-PS pour une thèse dans les labos de l'UPSay.

**UDOPIA** : premier tri parmi les sujets de thèse déjà fait ; 8 sujets EDMH sélectionnés (parmi 32 sujets retenus). 2<sup>e</sup> jury en juin.

**LMH** : en tout 6 bourses de thèse seront proposées en 2022 (2 de plus que prévues initialement).

**DIM IA** : nouveau DIM interdisciplinaire sur l'IA, relie les 4 instituts IA de l'IDF.

Compte proposer 6 bourses de thèse en 2022.

Condition : thèse co-dirigée par 2 encadrants membres d'instituts IA distincts.

Possibilité d'1 DT UPSay (DataIA) + 1 DT IPP (HiParis).

Commentaires : encore un appel IA.. Aura-t-on assez de bons étudiants pour alimenter tous ces projets de thèse?

### **Dépôt de sujet de thèse par les DT**

Nous rappelons que les candidats aux bourses de l'IPP doivent passer par un dépôt préalable sur ADUM du sujet par le DT, si possible avant le 15 avril.

L'étudiant pourra candidater sur la proposition de sujet.

Ce dépôt préalable n'est pas obligatoire du côté UPSay.

### **Recrutement des moniteurs à l'UPSay**

Les RH de l'UPSay prévoient un « embouteillage » au niveau de la mise en place des contrats doctoraux à la rentrée (cf nouveaux CD de droit privé, prolongations de thèse).

Les RH ne veulent pas attendre l'avis de la commission monitorat, mi-juillet, pour lancer les CD. Proposent d'attribuer, par défaut, 32h de monitorat à tous les CD (sauf si refus explicite du doctorant). Permettra de rédiger les CD dès juillet.

Possibilité de compléter à 64h durant l'année, par avenants

## **7. Points divers**

### **Budget**

L'UPSay et l'IPP ont versé leur obole à l'EDMH (19k€ chacun). Quelques labos nous compliquent la tâche du reversement.

SAMOVAR : exige une convention de reversement (en cours).

CREST : modalité de versement pas encore finalisée

Programme Vivaldi du LMH (financement de missions doctorants) : pb de délai entre la demande des doctorants et la décision du comité de pilotage du LMH qui se réunit tous les 2 mois. On est obligé de faire une consultation électronique anticipée.

4 appels par an

Montant des financements: en moyenne 600€/mission.

Programme Visibilité sortante : finance des missions longues à l'étranger. Montant maxi 2300€.

4 appels par an

### Prime pour DA de l'IPP

L'IPP a décidé de verser une prime aux chercheurs et EC s'investissant dans les ED. SN enverra au DER de l'IPP les lettres de mission pour les DA, représentant IPP, chargé de mission à l'EDMH (fait le 28 mars).

### Du nouveau à la Graduate School de l'IPParis

La décision d'installer le pôle doctorat de la GS de l'IPP à TelecomParis a été prise faute de place disponible pour l'ensemble de la GS. Le pôle master occupera l'ancien hôtel de l'Ecole Polytechnique. Comme ces déménagements requièrent des travaux, il n'y a pas de date arrêtée pour ces installations.

Florence Besnard <[florence.besnard@telecom-paris.fr](mailto:florence.besnard@telecom-paris.fr)> est chargée de coordonner le pôle doctorat de la GS IP Paris.

Julia Lopez <[julia.lopez@ip-paris.fr](mailto:julia.lopez@ip-paris.fr)> rejoint l'équipe des gestionnaires. Elle s'occupe des inscriptions de l'ENSTA, ENSAE, TelecomP, et des soutenances de TelecomP.

### Q. Goepfert fait remonter 2 problèmes =>

- Monitorat à X : charge de travail très importante sur le programme du bachelor, car cours mal préparés

- Salaires doctorants : les hausses annuelles 2021, 2022, ne concernent que les nouveaux doctorants.

TelecomParis a décidé de réhausser les salaires de tous leurs doctorants. Situation interne à TelecomP, (pas général à l'IMT), grâce à la mobilisation des doctorants. TelecomP utilise ses fonds propres.

Un alignement est-il possible au sein des autres établissements de l'IPP ?

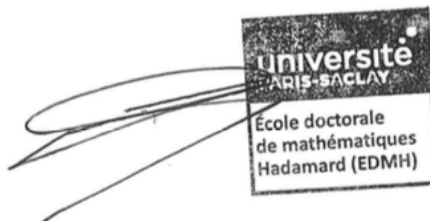
L'EDMH regrette que le MESRI n'ait décidé d'augmenter que les nouveaux entrants, établissant ainsi une disparité de salaire entre les doctorants.

L'UPSay n'aura probablement pas les ressources propres pour augmenter tous ses doctorants de la sorte.

### Prochain conseil de l'EDMH

Lundi 4 juillet, 9h

Pour la direction de l'EDMH,  
Stéphane Nonnenmacher, directeur de l'EDMH  
Orsay, le 28/03/2022



université  
PARIS-SACLAY  
École doctorale  
de mathématiques  
Hadamard (EDMH)

## PV du Conseil de l'EDMH 4 juillet 2022

Présents : V-E. Brunel, B. Colnet, A. Desolneux, C. d'Epenoux, Q. Goepfert, G. Gonthier, F. Laurent-Nègre, S. Nonnenmacher, S. Perochon, A. Prouff, B. Schraen, V. Sécherre

Présents en visio : N. Touzi, E. Bécache, F. Chyzak

Excusés : S. Charouset, H. Pham, P. Massart, R. Cerf, F. Roueff

Absents : L. Gouarin, C. Grandmont

### 1. Bilan des concours

Nous donnons le bilan des concours pour lesquels l'EDMH a été décisionnaire, ou lorsque son avis a été sollicité.

\*Programme blanc de la GS Math (b. du MESRI pour la Faculté des Sc. d'Orsay)  
9 bourses, dont une attribuée à la Fédération mathématique de CentraleSupélec.

\* 1 bourse MESRI à UVSQ

\* 1 bourse MESRI à UEVE

\*Labex Mathématique Hadamard => 4 bourses initialement prévues. Le LMH a proposé de financer 2 bourses supplémentaires (derniers engagements du LMH en décembre 2022, à dépenser jusqu'en déc. 2024). Une 7<sup>ème</sup> bourse est finalement disponible, elle doit être validée par le CoPil du LMH, le 8 juillet. Au total, le LMH versera 4 bourses pleines et 6 demi-bourses.

\* UDOPIA

(bourses pour l'IA à l'UPSay, dernière année du programme).  
L'EDMH a obtenu 2 bourses pleines (sur 6,5 bourses attribuées)

\* ADI (1/2 bourses pour cotutelles internationales à l'UPSay)  
24 mois accordés, pour 1 demande de thèse en 4 ans, en cotutelle avec l'Univ. d'Amsterdam

\* IPP

4 bourses Ecole Polytechnique et 1 bourse IPP.  
Pas de bourse X-ENSTA obtenue cette année

\* ANR-IA et HiParis (demi-bourses pour l'IA à l'IPP)



3 demi-b. Hi ! Paris complétées par 2 demi-b. ANR-IA et une demi-b. LMH.

\* AMX

8 lauréats (6 à l'IPP, 2 à l'UPSay), dont une AMX anticipée. Tous les demandes ont été satisfaites.

\* CDSN ENS Paris Saclay

6 lauréats (5 à l'UPSay, 1 à l'IPP). Tous les demandes ont été satisfaites.

\* CDSN ENS Lyon

2 lauréats (à l'IPP). Tous les demandes ont été satisfaites.

\* CDSN ENS Ulm

4 lauréats (2 IPP, 1 UPSay, 1 PSL)

1 candidat n'a pas obtenu de CDNS (a obtenu une bourse du Programme blanc d'Orsay)

\* Chinese Scholarship Council

2 candidats à l'EDMH (côté UPSay), 1 lauréat (pour le LMO). Pas de candidat pour l'IPP.

D'autres financements doctoraux ont été obtenus de diverses sources, pour lesquelles l'EDMH n'a pas été consultée. Les lauréats seront néanmoins auditionnés individuellement par un membre de la direction de l'EDMH, avant d'être admis à s'inscrire.

\* demi-bourses de l'AID (ministère de la défense)

\* bourses du CIEDS (centre d'études sur la défense de l'IPP)

\* bourses E4C (energy for climate, prog. de bourse de l'IPP)

\* bourses du CNRS (bourse 80', bourse internationale)

\* bourses doctorales du CEA

\* Financements par projets ANR

\* Financements CIFRE

Il reste actuellement 7 candidats sur LC à l'UPSay, dont 3 ayant obtenu des demi-financements, et 7 candidats sur LC à l'IPP.

## 2. Information sur la procédure de recrutement à l'UPSaclay

Les inscriptions doivent précéder la signature des contrats doctoraux.

Etant donné la tenue tardive des jurys de M2, il va être nécessaire d'inscrire avant les soutenances de stage de M2, sur attestation provisoire de validation par les responsables de M2.

Missions doctorales (enseignement, diffusion): les RH attribuent automatiquement un demi-service (32 heures) à tous les candidats, sous réserve d'avis positif de l'ED. Les futurs doctorants doivent néanmoins candidater sur ADUM.

Le monitorat à Orsay n'est pas réservé aux doctorants du LMO, mais ouvert aux doctorants des autres laboratoires.



### 3. Prolongation de financement de thèse

31 mois de prolongation de financement ont été demandés au LMH, à raison de 1 ou 2 mois par demande.

2 cas particuliers ont obtenu 3 mois chacun.

Toutes les demandes ont été acceptées par le CoPil du LMH.

La demande est supérieure à 2021. Très peu de doctorants en 3<sup>e</sup> année avaient fait une demande de « prolongation Covid » en 2020.

### 4. Problèmes particuliers (supprimé dans le PV mis en ligne)

### 5. Informations sur les modifications suite à la LPR

Le projet d'imposer des soutenances en 2 étapes a été supprimé.

Modification à venir : l'organisation des comités de suivi des doctorants sera cadrée => au moins 2 personnes dans le comité de suivi, dont :

- 1 personne spécialiste du domaine scientifique (donne son avis sur avancement de thèse)
- 1 personne non spécialiste (non influençable par le DT, capable de recueillir les « plaintes » d'un éventuel mauvais encadrement).

Possibilité de sélectionner des personnes extérieures au labo. Mais difficulté de convaincre des non-spécialistes extérieurs de venir participer au suivi.

Après discussion, il nous semble nécessaire que chaque comité comporte au moins un membre de la direction de l'ED. Sauf demande explicite du doctorant, nous proposerons des membres du labo du doctorant.

### 6. Parcours de formation MathTech

Sous l'initiative de la FMJH, l'EDMH met en place un parcours de formation transverse, destiné à rapprocher les doctorants de l'entreprise.

La FMJH a fait appel à l'aide de R. Monnet, PR à CS, qui a déjà mis en place la Digital Tech Year pour les reconversions vers l'IA.

Le parcours consistera en plusieurs demi-journées consacrées à divers aspects (« teambuilding », « pitch », intelligence collective), puis en une semaine « challenge math-entreprise », du type de la SEME : plusieurs petits groupes travaillent pendant 3-4 jours sur une question industrielle posée par une entreprise ; restitution face à un jury à la fin de la semaine.

Possibilité de gagner un prix pour la meilleure équipe.

Sera mis en place à l'automne 2022.

Un « stage » d'immersion en entreprise avait été envisagé initialement, mais difficulté de faire cadrer ces stages avec la durée des césures, et les entreprises contactées se sont montrées assez frileuses => non retenu pour la 1<sup>e</sup> année.

### 7. Dérogation au sur-encadrement

2 demandes :

V.Perchet (CREST) : 7 doctorants actuels (dont 3 hors EDMH), 2 soutenances en nov. 2022. Il souhaite en prendre 3 autres (la plupart en codirection).

Agnès et Victor affirment que V.Perchet s'occupe bien de ses doctorants  
-> surencadrement accordé

F. Chazal (LMO) : a actuellement 5 étudiants à 50%, dont 2 vont bientôt soutenir. Il souhaite prendre 2 nouveaux étudiants, dont un à 50%. Compte tenu des soutenances à venir, il supervisera exactement 300%. Il ne s'agira donc pas de surencadrement.

### **8. Demande d'affiliation MathExp à EDMH**

L'équipe INRIA Specfun, basée à INRIA-Saclay, est affiliée à EDMH depuis 2 ans. Cette équipe s'est transformée en l'équipe MathExp, qui demande son affiliation à l'EDMH.

F.Chyzak, responsable de l'équipe MathExp, présente les activités de son équipe, en particulier en termes d'encadrement doctoral. L'équipe compte actuellement 3 permanents et 6 doctorants, dont 4 rattachés à EDMH, et 1 doctorant supplémentaire va s'inscrire à l'EDMH en septembre. Après discussion, le comité de direction de l'EDMH donne un avis positif sur la demande de rattachement de MathExp.

### **9. Changement du directeur adjoint du pôle UVSQ-UEVE**

V. Sécherre est directeur adjoint de l'EDMH pour le pôle UVSQ-UEVE depuis la création de l'EDMH. Il devient président du département de maths de l'UVSQ en septembre, et a souhaité être remplacé à l'EDMH. Après discussion au sein du LMV, c'est Ana-Maria CASTRAVET, professeure à l'UVSQ depuis 2018, qui se porte candidate pour cette fonction. Après discussion, le conseil donne un avis positif sur cette candidature.

### **10. Point sur le budget**

Chaque année les établissements UPSaclay et IPParis, versent chacun une subvention à l'EDMH, de l'ordre de 19 k€. L'argent de l'IPParis est transféré à la Faculté des sciences d'Orsay (qui gère le budget de l'EDMH) ; cette subvention est ensuite essentiellement redistribuée aux laboratoires, au prorata du nombre de leurs doctorants. Le versement initial IPParis -> Orsay donne lieu à une convention de reversement.

Problème : certains laboratoires d'IPParis imposent d'établir une convention spécifique pour pouvoir recevoir leur subvention, la convention globale entre UPSaclay et IPParis ne leur suffisant pas. L'écriture de ces conventions retarde le versement des sommes aux labos, qui ne peuvent alors pas engager l'argent pour les missions des doctorants.

Proposition pour le budget 2023 : demander que la subvention de l'IPParis soit directement versée aux labos de l'IPParis, en suivant notre répartition. Une petite fraction de cette subvention sera versée à l'UPSay pour couvrir les frais « centraux » de l'EDMH.

## 11. Divers

### \* Discussion sur le rôle de l'EDMH sur la parité

Question soulevée par V.-E. Brunel : la plupart des collègues femmes sont très sollicitées pour faire partie des jurys de thèse, des comités de sélection, de diverses assemblées ou comités de pilotage. Ces activités sont chronophages, et ne sont généralement pas reconnues comme faisant partie du service d'enseignement.

Est-il envisageable d'obtenir, au-delà d'un certain nombre d'heures dans ces comités ou jurys, une décharge d'enseignement ?

Réponse : cela semble difficile, les jurys de thèse (et les comités de sélection) ayant lieu la plupart du temps en-dehors de l'université d'origine.

SN rappelle que la présence d'au moins une femme dans les jurys de l'EDMH est fortement encouragée, mais elle n'est pas obligatoire.

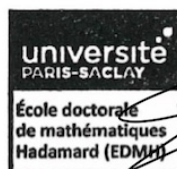
### \* Journée de rentrée de l'EDMH

La journée de rentrée de l'EDMH aura lieu le lundi 17 octobre 2022 à l'IHES. SN demande aux DA des suggestions pour des intervenants possibles parmi les doctorants en 3A ou 4A. Il souhaiterait également faire intervenir un docteur récent travaillant dans le privé.

### \* prochaine date du conseil

La date de la prochaine réunion est fixée au lundi 28 novembre au matin.

Pour la direction de l'EDMH,  
Stéphane Nonnenmacher, directeur de l'EDMH  
Orsay, le 04/07/2022



## PV Conseil de l'EDMH 28 novembre 2022

Présents : C. Alamichel, P. Barbillon, E. Bécache, V. Brunel, A. Caillebotte, C. Carlier, Ana-Maria Castravet, A. Desolneux, C. d'Epenoux, G. Gonthier, S. Nonnenmacher, T. Moquet, M. Payan, F. Roueff, B. Schraen

Présents en visio : S. Charousset, F. Laurent-Nègre, F. Ledoux (invité), N. Touzi

Excusés : P. Massart, H. Pham, C. Grandmont

Absent : L. Gouarin

### 1. Accueil des nouveaux représentants des doctorants

Titulaire : Ana Fernandez-Baranda (1A, CMAP) / Suppléant : Maxime Payan (1A, CMAP)

Titulaire : Antoine Caillebotte (1A, MalAGE) / Suppléante : Polina Perstneva (3A, LMO)

Titulaire : Aurélien Parigaux (1A, UMA) / Suppléante : Clara Carlier (2A, CREST)

Titulaire : Claire Alamichel [3A, LaMME) / Suppléant : Thibault Moquet (1A, CS)

Remerciement aux nouveaux représentants.

Cette année il y a eu plus de candidats que les années précédentes, mais pas suffisamment pour présenter 2 listes ; la direction de l'ED a demandé à certains de se retirer, dans l'optique d'une meilleure représentation des laboratoires.

### 2. Accueil d'Ana-Maria Castravet

Bienvenue à Ana-Maria Castravet, professeure au LMV, qui remplace depuis le 1<sup>er</sup> septembre Vincent Sécherre en tant que directrice adjointe de l'EDMH pour le pôle UVSQ-UEVE et l'équipe MathExp.

Sa prise de fonction (malheureusement) coïncidé avec le congé anticipé de Mme Samé, gestionnaire administrative du pôle, qui a causé quelques difficultés dans le traitement des dossiers à la rentrée.

### 3. Demande d'affiliation du LIHPC

LIHPC : Laboratoire en Informatique Haute Performance pour le Calcul et la Simulation, laboratoire du CEA-DAM situé sur le campus Teratec de Bruyères-le-Chatel.

Une présentation du LIHPC a été faite par Frank Ledoux, directeur de recherche au CEA, qui vient de prendre la direction du laboratoire.

Le laboratoire comprend 4 HDR, 8 doctorants, 5 thèses en maths en cours (idem côté informatique), la plupart inscrites à l'ED de Paris-centre, avec des DT universitaires.

1 secrétaire, 1 ingénieur recherche.

Les financements de thèse généralement assurés par le CEA à 100%.

Les sujets de thèse ne sont pas confidentiels, les doctorants sont invités à publier et participer à des conférences.

Animations scientifiques, journée annuelle des doctorants, journées de stagiaires, séminaires (1 à 2/mois), séminaire interne.

Sélection des doctorants : souvent des étudiants en stage, audition en interne, entretien avec DT et direction du laboratoire.

Les doctorants du LIHPC inscrits à l'EDMH seront incorporés au pôle CEA-ENSTA suivi par Eliane Bécache. Une fois le LIHPC rattaché à l'EDMH, les doctorants en math appli. seront incités à s'inscrire à l'EDMH.

**Après discussion, le conseil de l'EDMH donne un avis favorable à la demande d'affiliation du LIHPC à l'EDMH.**

#### 4. Demande de césure de Sam Perochon

Sam Perochon, doctorant en 2<sup>e</sup> année au Centre Borelli sous la direction de Laurent Oudre et la codirection de Guillermo Sapiro (Duke Univ.).

Demande de césure de 7,5 mois (01/03/23 – 15/10/23) : stage chez *Apple*, dans une équipe de recherche dirigée par son co-directeur de thèse Guillermo Sapiro. Le stage permettra de découvrir le travail en équipe dans un milieu industriel, et permettra de traiter de grosses masses de données sur des codes industriels. Complémentaire au travail de recherche.

**Avis favorable de l'EDMH.**

#### 5. Compte rendu de la journée des thèses

Exposés scientifiques de 2 chercheurs et 2 doctorants.

Intervention de Romain Deseine (docteur EDMH 2020 en math fondamentales, ayant effectué une césure d'1 an sur la Digital Tech Year, travaille comme Data Scientist dans le privé).

Présentation de la formation MathTech mise en place par la FMJH.

~100 inscrits, ~75 présents.

#### 6. Information sur la formation MathTech

Mise en place d'un nouveau parcours de formation par la FMJH, le parcours MathTech.

En 2021, la FMJH réunit un « groupe de réflexion » d'une quinzaine de personnes, dont l'objectif est de chercher à rapprocher nos doctorants (surtout ceux de maths fondam.) du secteur privé.

A l'issue de cette réunion, la FMJH fait appel à Renaud Monnet (PR à CentraleSupélec) qui a déjà monté le programme DigitalTechYear (année de césure master ou thèse => formation sur l'IA, puis stages de courte et longue durée). R. Monnet recommande de travailler avec la formatrice Caroline Vène (cabinet IWips).

Printemps 2022 : organisation d'un atelier avec Caroline Vène et une dizaine de doctorants pour discuter de leurs attentes d'une telle formation. Puis 2<sup>e</sup> réunion avec le « groupe de réflexion » pour fixer les axes du parcours de formation.

**Axes retenus**

Conseil EDMH 28/11/2022

Nov-déc 2022 : organisation de 3 ateliers autour des « soft skills » : teambuilding, pitch (raconter son sujet de thèse), intelligence collective.

Janvier 2023 : présentation de thèmes de recherche par des représentants d'entreprises ; présentation du thème proposé au Hackathon.

Avril : 1 semaine de Hackathon

La formation est prise en charge financièrement par la FMJH.

## 7. Information sur les changements suite à la LPR

Suite à la LPR votée en 2020, l'arrêté sur le doctorat de 2016 a été modifié en septembre 2022.

### Comité de suivi individuel (CSI)

Chaque CSI doit comprendre 2 membres minimum : un spécialiste du domaine de recherche et un non-spécialiste. Si possible un resp de l'ED.

Le comité peut être proposé par le DT, le doctorant doit être consulté sur sa composition.

Recommandation : chaque DA fait partie du CSI, et trouve un spécialiste pour le seconder, de préférence HDR. La réunion peut avoir lieu en visio.

### 3 étapes :

En amont, le doctorant envoie au CSI un rapport et la liste des formations suivies

- Présentation des recherches
- Discussion du CSI avec le/la doctorant.e (sans le DT)
- Discussion du CSI avec le DT.

Le CSI doit se prononcer sur la réinscription en 2<sup>e</sup> année.

Obligation au CSI de produire un rapport suite à l'entretien en fin de 1<sup>e</sup> année, donnant un avis sur la réinscription en 2<sup>e</sup> année.

Il existe un nouveau modèle de rapport de CSI, mais nous pouvons continuer d'utiliser le modèle actuel.

Remarques des représentants doctorants :

C. Alamichel : lors de son entretien de 1<sup>ère</sup> année, ne savait pas ce qu'on attendait d'elle. A parlé essentiellement de problèmes administratifs.

C. Carlier : il faudrait prévenir plus en amont des points de contrôle abordés pendant le CSI.

### Composition des jurys de soutenance

Suite aux modifications de la LPR, le rôle des encadrants a été modifié. Ni le directeur de thèse, ni le co-directeur, ni les co-encadrants ne doivent prendre part à la décision.

Formellement ils peuvent faire partie du jury, mais :

- ils ne sont plus examinateurs
- ils ne signent plus le PV, ni le rapport de soutenance
- le DT peut être membre du jury et participer à la délibération. Il est raisonnable qu'au plus 1 encadrant participe à la délibération. Dans le cas où l'encadrement s'est fait sur 2 sites (ex : CIFRE), il est possible d'inviter 2 encadrants dans la délibération
- l'UPSay a pris le parti de ne plus inscrire les encadrants comme faisant partie du jury dans le PV; en particulier, ils ne comptent pas dans les statistiques externe/interne, PR/non PR.

### Serment des docteurs (portant sur l'éthique et l'intégrité scientifique)

- Texte à prononcer juste après l'allocution du président du jury
- Obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Charte du doctorat modifiée, validée par les réinscrits en 2022-2023. Attention, il faut que le président du jury coche la case « serment » sur le PV

=> **Nécessité de modifier le RI de l'EDMH**

## 8. Etat des inscriptions

Inscriptions en hausse : 365 en 2022, contre 347 en 2021

En maths fondam., très peu de femmes.

Co accréditation avec PSL à remettre en question lors de la révision de l'accréditation, très peu de doctorants inscrits à l'EDMH-PSL.

## 9. Problème de gestion administrative à l'UEVE

Début septembre 2022 : Mme Samé, qui gère administrativement les dossiers UEVE-UVSQ-ENSPS, part en congé maternité de façon anticipée. L'UEVE n'a pas de remplaçant.e avant mi-novembre. La MDD demande à l'EDMH de « se débrouiller ».

S. Nonnenmacher a géré au niveau pédagogique puis relai par la scolarité de Paris Saclay Retards au niveau des inscriptions, mais soutenances ok

Une remplaçante, Mme Cansu Gul est arrivée mi-novembre, encore en cours de formation.

## 10. Revalorisation des contrats doctoraux de droit public

Revalorisation de tous les contrats doctoraux de droit public, à partir du 1/1/2023. Concerne les doctorants en 1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, sur contrat doctoral de droit public. Représente des sommes importantes.

Le MESRI finance l'augmentation des contrats sur subvention MESRI. Mais la revalorisation doit aussi concerner les contrats de droit public sur autres financements (ANR, ERC, Labex).

Question : comment l'employeur va-t-il financer les compléments de salaire ? Va-t-il se tourner vers les financeurs ? Projets ANR etc : aucun complément n'a été prévu

Certains établissements ont pris les devants, et financent les compléments sur leur budget propre.

IPParis : depuis sept 2022, tous les établissements sont ok pour augmenter les salaires.

Décret du 26 décembre 2022: le MESRI prévoit des augmentations progressives jusqu'à 2300€ brut mensuel le 1/1/2026, a priori pour tous les CD.

## 11. Concours 2023

### Calendrier

Bourses IPParis :

15 février : date limite de l'appel anticipé

15-17 mars avis ED

15 avril : date limite de l'appel final

Bourses UPSay+LMH :

21 avril : limite candidature

11 mai : jury de pré-classement

22-23 mai : auditions et jury

### Financements

ENS PS : bourses fléchées

Labex : 5 bourses + 2 PhD tracks

Hi!Paris continue sans ANR-IA

Conseil EDMH 28/11/2022



DIM IA4IDF

PRPhD 2023 : date limite le 24 mars 2023

## 12. Points divers

### Budget

Budget destiné essentiellement à financer les « petites » missions des doctorants. Réparti dans un certain nombre de labos.

Budget alloué par l'UPSaclay est idem 2022 (19k€). Quid de IPParis ?

Demander à Didier Jancy de reverser les fonds directement aux labos d'IPParis + 3,5 KE à UPSaclay pour les frais de gouvernance.

### Cas problématiques

Plusieurs cas de problèmes individuels présentés au conseil.

### Prix de thèse :

- Margaux Brégère (LMO) : prix de l'association Think SmartGrids
- Sam Perochon (CeBo): prix 2022 de l'innovation dans les pratiques pédagogiques (vidéo réalisée pendant stage M2)
- Tina Nikoukhah (CeBo), Alice Contat (LMO) et Flore Sentenac (CREST) : Prix Jeunes Talents L'Oréal-UNESCO
- Timothée Bénard (LMO) : prix de thèse du Laboratoire Blaise Pascal
- Timothée Mathieu (LMO): Prix de la Chancellerie des universités de Paris, en « sciences toutes spécialités »
- Kamelia Daudel (LTCl) : prix de thèse de l'IPParis

### Prochaine date du conseil

Prochaine réunion : Lundi 27 mars matin

Pour la direction de l'EDMH,  
Stéphane Nonnenmacher, directeur de l'EDMH  
Orsay, le 28/11/2022

